



# Suivi des oiseaux communs via le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

*Note de synthèse 2024*



**Ligue pour la Protection des Oiseaux**

**Vendée**

Association indépendante

Siège social : La Brétinière – 85 000 LA ROCHE SUR YON

tél. : 02 51 46 21 91 – courriel : [vendee@lpo.fr](mailto:vendee@lpo.fr) ; <http://vendee.lpo.fr>





# Suivi des oiseaux communs via le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

*Note de synthèse 2024*

-----

**Observatoire du patrimoine naturel du Marais poitevin**  
**Pôle Avifaune**

---

**Rédaction :**

Adrien Martineau

**Photo de couverture :**

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) © Sébastien You

## Table des matières

Résumé .....	3
Introduction .....	4
1. Méthode.....	5
1.1. Site d'étude.....	5
1.2. Protocole de suivi.....	5
2. Résultat .....	6
2.1. Résultats généraux.....	6
2.2. Nombre de données.....	6
2.3. Richesse spécifique .....	8
2.4. Espèces.....	9
Conclusion .....	12
Annexe 1 : Nombre de données par espèce .....	13

## Table des illustrations

Figure 1 : Localisation des carrés STOC suivi en 2024 .....	6
Figure 2 : Nombre de données par point d'écoute, ligne en pointillé : moyenne .....	7
Figure 3 : Nombre de données par passage .....	7
Figure 4 : Richesse spécifique par carré .....	8
Figure 5 : Richesse spécifique par carré STOC en 2024 .....	9
Figure 6 : Nombre de données par espèce .....	10
Figure 7 : Nombre de données par espèce et par passage .....	11

## Résumé

Le suivi des passereaux communs s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, piloté par le PNR Marais poitevin. Cet inventaire se base sur le protocole STOC-EPS du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Cette méthode d'inventaire permet via des données issues de points d'écoute, d'obtenir des tendances sur l'évolution des effectifs d'oiseaux communs sur un territoire. Cette analyse couplée au caractère spécialiste ou généraliste de certaines espèces permet de calculer ces tendances par groupes de spécialisation (milieux agricole, bâti...).

En 2024, 19 carrés STOC ont été réalisés dans le périmètre du parc naturel régional du Marais poitevin, représentant un total de 31 heures d'observation. Finalement, plus de 3000 données ont été recueillies pour un total de 107 espèces.

Ce suivi à large échelle ne pourrait être mis en place sans un réseau important d'observateurs bénévoles et salariés, merci à eux.

## Introduction

Le programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) se décompose en deux volets. Le premier appelé STOC- EPS (pour Echantillonnage Ponctuels Simples) consiste à recenser les oiseaux en utilisant la technique des points d'écoutes. Le deuxième volet du programme appelé lui STOC- Capture, consiste comme son nom l'indique, à réaliser un suivi par capture d'oiseaux pendant la période de reproduction, il est par conséquent réservé aux personnes titulaire d'un permis de baguage. Ici seules les données du protocole STOC-EPS seront présentées.

Le programme STOC- EPS a été créé en 1989 par le CRBPO (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux), il est aujourd'hui coordonné par le Muséum d'histoire Naturel de Paris (MNHN), la LPO et l'OFB. Depuis 2001, 2 893 carrés STOC ont été suivis en France par 2 019 observateurs, qui ont permis l'observations de 5 936 720 individus de 391 espèces (données de 2019).

En 2010, les membres du pôle avifaune de l'Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin, piloté par le Parc Naturel Régional du Marais poitevin, ont décidé de démarrer un suivi des oiseaux chanteurs via le protocole STOC- EPS. Un bilan de 13 années de suivi STOC ayant été réalisé en 2023, une simple analyse descriptive des résultats de 2024 sera présentée dans ce rapport.

# 1. Méthode

## 1.1. Site d'étude

Le site d'étude correspond à l'emprise du Parc Naturel Régional du Marais poitevin. A l'interface entre la plaine et la mer, le territoire offre une multitude d'habitats. Allant de zones agricoles aux mizottes de la Baie de l'Aiguillon en passant par les prairies du marais desséché et le bocage du marais mouillé.

## 1.2. Protocole de suivi

Le protocole STOC consiste à la réalisation de points d'écoute au sein d'un carré. Pour cela, un observateur souhaitant intégrer le programme reçoit un carré de 2 Km X 2 Km tiré au sort dans un rayon de 10 Km autour d'un point choisi par l'observateur. Au sein de ce carré l'observateur va ensuite répartir 10 points d'écoute en essayant de couvrir au mieux la mosaïque d'habitats présents dans le carré. Il réalisera ensuite 5 minutes d'écoute et d'observation par point. Lors de ses relevés, il notera l'ensemble des oiseaux vus et entendus. Les points d'écoute ont lieu le matin de 1 heure à 4 heures après le lever du soleil. Dans l'idéale, le relevé doit être terminé avant 10 heures. Pour chaque carré, deux passages sont à réaliser en respectant un intervalle de 4 à 6 semaines. Le premier passage s'effectue du 1<sup>er</sup> avril au 8 mai, puis le second, du 9 mai au 15 juin. Dans la mesure du possible il est important de réaliser le suivi aux mêmes dates chaque année. Lors de son relevé, l'observateur note également l'habitat autour de chaque point d'écoute.

Le programme STOC-EPS comporte une variante appelée STOC-Site, elle a été conçue dans le but d'être appliquée spécifiquement sur certaines zones comme les réserves naturelles.

Afin de couvrir la zone humide Marais poitevin, les acteurs ont recours aux STOC « classique » et au STOC-site dans les espaces protégés et dans certains secteurs du Marais poitevin.

La saisie des données se faisait initialement sur le logiciel FEPS2000 puis est passée entre 2013 et 2015 sur les sites VisioNature (Faune-Vendée.org, Faune-charente-maritime.org et nature79.org) via une interface dédiée au programme STOC.

## 2. Résultat

### 2.1. Résultats généraux

En 2024, 19 carrés STOC ont été réalisés dans le périmètre du PNR du Marais poitevin. A raison de 2 passages dans la saison avec pour chaque passage, 5 minutes d'écoute par point, un total de 31 heures d'écoute aura été réalisé.

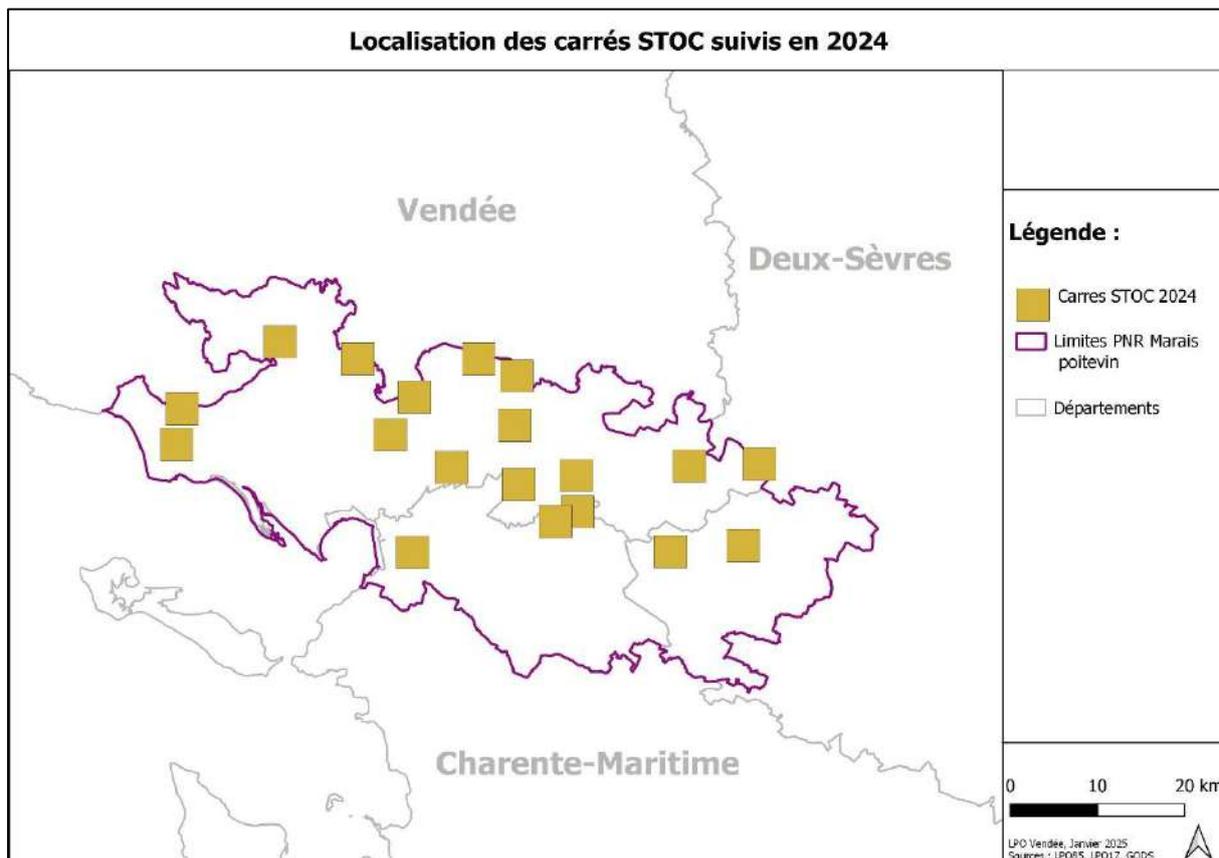


Figure 1 : Localisation des carrés STOC suivi en 2024

### 2.2. Nombre de données

C'est le premier passage qui comptabilise le plus données récoltées avec un peu plus de 1 750 données. Le deuxième passage, plus tardif représente un peu moins de 1 500 données. Cette différence peu s'expliquer par le fait que plus tard en saison, certaines espèces d'oiseaux chantent moins et sont moins démonstratif qu'en début de saison. La reproduction étant lancée (couple formé et/ou femelle couvant), les mâles chantent moins. Ce deuxième passage est toute même très intéressant car il permet de contacter des espèces plus tardives comme la Pie-grièche écorcheur ou la Tourterelle des bois. Ce passage permet également d'apporter des informations supplémentaires sur la reproduction, comme un adulte transportant de la nourriture. Ces indices permettent de transformer un statut de reproduction possible au premier passage (mâle chanteur) en reproduction probable ou certaine si l'on observe des jeunes par exemple.

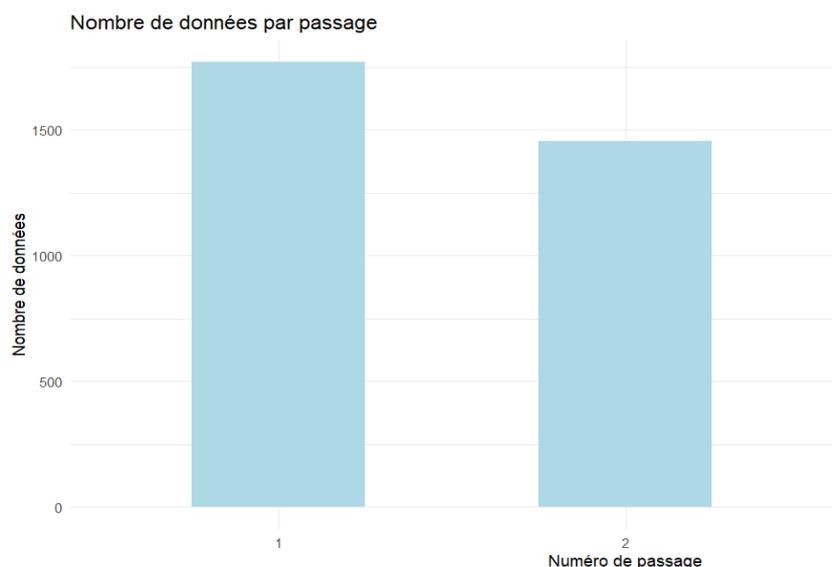


Figure 3 : Nombre de données par passage

Un autre proxy intéressant à regarder est le nombre de données par carré. Il est plutôt constant, on observe peu de variation inter-site. Ainsi, c'est le carré 851433 (N=107) qui compte le moins de données en 2024. A l'inverse, le carré 17\_Taugon\_8 est celui qui en compte le plus (N=260). En moyenne, 170 données sont saisies par carré soit environ 8,5 données par points d'écoute. Attention la saisie des données STOC est réalisée de telle manière qu'une donnée peu représenter plusieurs mâles chanteurs. En effet, une donnée correspond à une espèce observée dans un certain rayon autour de l'observateur. Ainsi, si 2 Alouettes des champs, chantent à deux endroits différents d'un même point d'écoute mais toutes les deux dans le même rayon autour de l'observateur, elles seront renseignées comme une seule donnée.

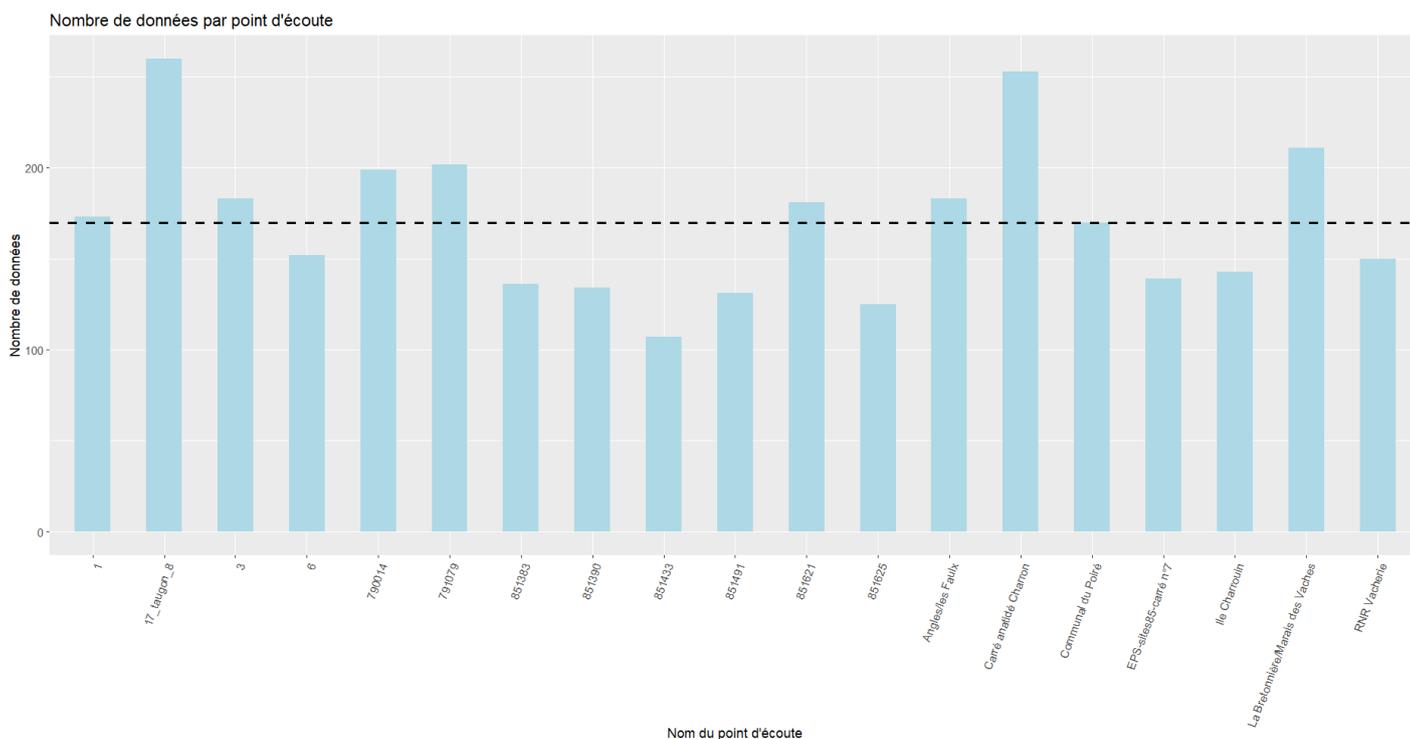


Figure 2 : Nombre de données par point d'écoute, ligne en pointillé : moyenne

## 2.3. Richesse spécifique

En complément du nombre de données saisies par passage et par point d'écoute, nous pouvons regarder le nombre d'espèces contactées par carré, c'est la richesse spécifique. Cette richesse spécifique va être conditionnée en partie par la diversité de milieux sur lequel sont implantés les carrés. Ainsi, un carré avec plusieurs milieux aura plus de chance d'avoir une grande diversité spécifique qu'un carré couvrant un unique milieu. En effet, les cortèges d'oiseaux sont fortement lié à un milieu, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'en complément des données d'oiseaux, l'observateur renseigne également le ou les milieux environnant à chaque point d'écoute.

En 2024, la richesse spécifique moyenne par carré est de 43 espèces. Sur les 19 carrés réalisés cette année, cette richesse spécifique va du simple au double, allant de 31 espèces pour la plus faible à 59 espèces pour la plus élevée. Plus de la moitié des carrés ont une richesse spécifique comprise entre 40 et 50 espèces.

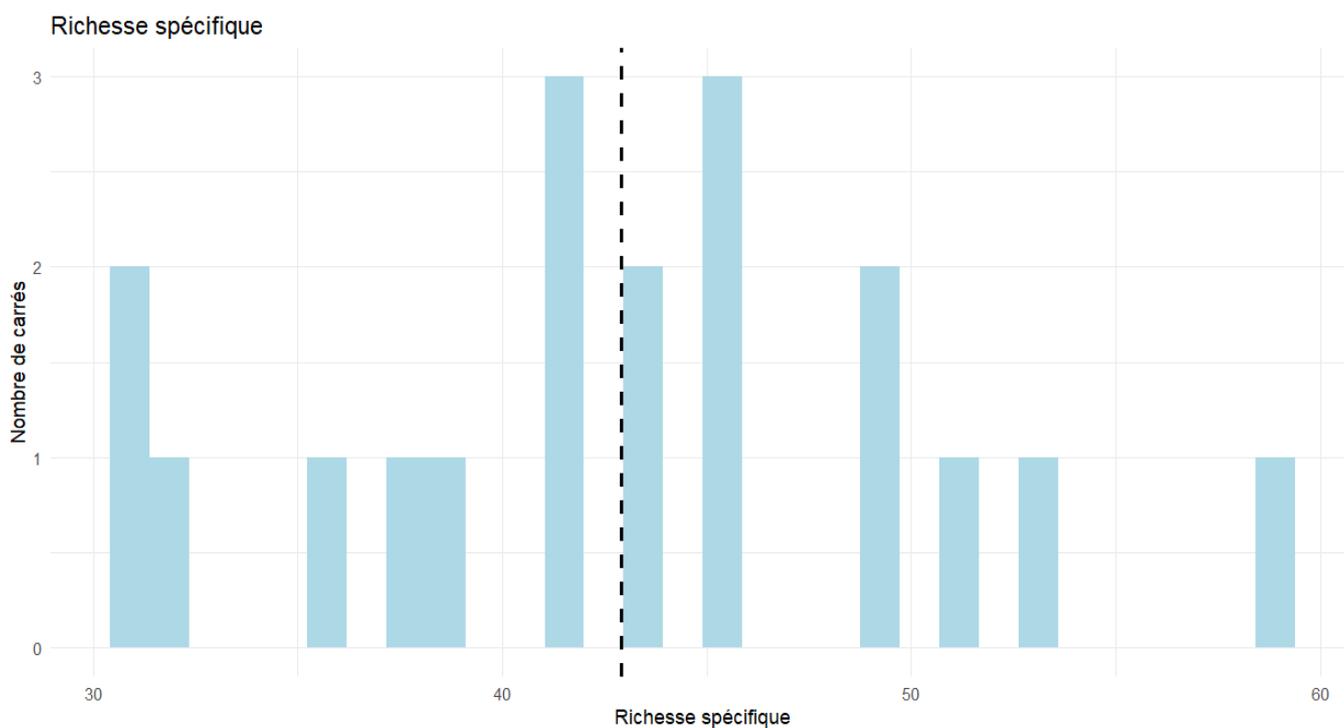
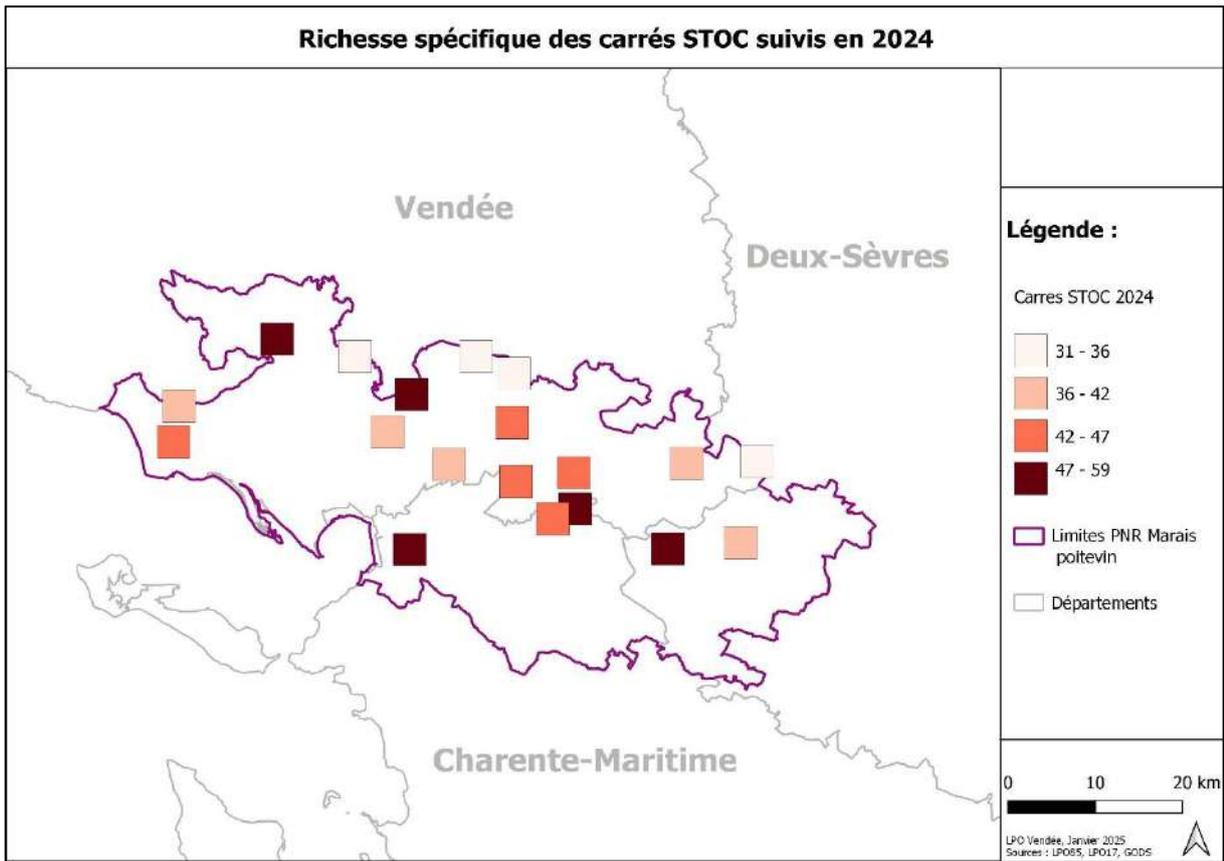


Figure 4 : Richesse spécifique par carré



## 2.4. Espèces

Sur les 107 espèces inventoriées cette année, certaines d'entre elles sont plus souvent observées que d'autres. Ainsi, en 2024 c'est l'Alouette des champs qui a été l'espèce la plus saisie avec un peu plus de 175 données, vient ensuite le Pigeon ramier et le Rossignol philomèle (Fig. 6, Annexe 1). L'exemple de ces deux dernières espèces est intéressant car pour qu'une espèce soit souvent notée, il faut qu'elle soit présente en abondance et ou facilement détectable. C'est le cas du Pigeon ramier et du Rossignol philomèle qui sont toutes les deux, des espèces généralistes, peuplant une multitude de milieux, leur présence est donc généralisée sur l'ensemble du territoire. De plus, ces deux espèces possèdent un chant fort et facilement distinctif, rendant leur détectabilité facile. A l'inverse, l'Alouette des champs comme son nom l'indique est plus inféodée aux milieux agricoles, que ce soit en prairies ou en zone de grandes cultures. Ces deux milieux étant fortement représentés en Marais poitevin, il est normal de la retrouver en première position dans la liste des espèces les plus saisies.

Nous pouvons également souligner que la 11<sup>ème</sup> espèce la plus saisie est la Tourterelle des bois (N~90). Si l'espèce est encore bien présente dans le centre-ouest de la France, elle est en déclin ailleurs en France et plus largement en Europe.

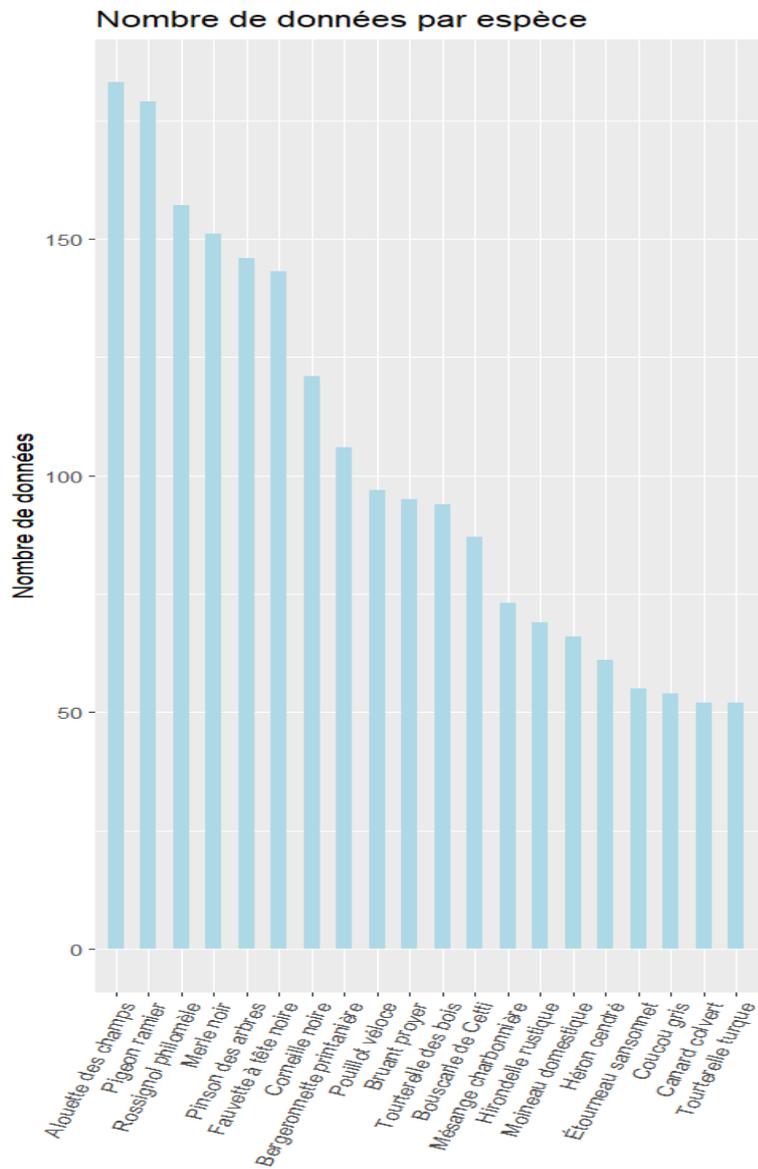


Figure 6 : Nombre de données par espèce

En introduction nous mentionnons que le protocole prévoit deux passages dans la saison afin notamment, de détecter les espèces de début de printemps et les espèces qui chantent plus tardivement en saison. La figure 7 présente le nombre de données par espèce et par passage. Ainsi, on observe peu de différence du nombre de données d'Alouette des champs et de Pigeon ramier entre le premier et le deuxième passage. A l'inverse, le Rossignol philomèle compte un peu plus de 100 données lors du premier passage et uniquement une cinquantaine lors du deuxième passage. Ce résultat est en adéquation avec la phénologie de l'espèce. Le rossignol commence à chanter tôt en début de saison, une fois la nidification commencée, il va drastiquement diminuer ces phases de chant, diminuant ainsi sa détectabilité par les observateurs. On observe le phénomène inverse avec la Tourterelle des bois, espèce qui arrive plus tard en saison. Lors du premier passage, on décompte environ 30 données de l'espèce pour environ 70 lors du deuxième passage.

## Nombre de données par espèce par passage

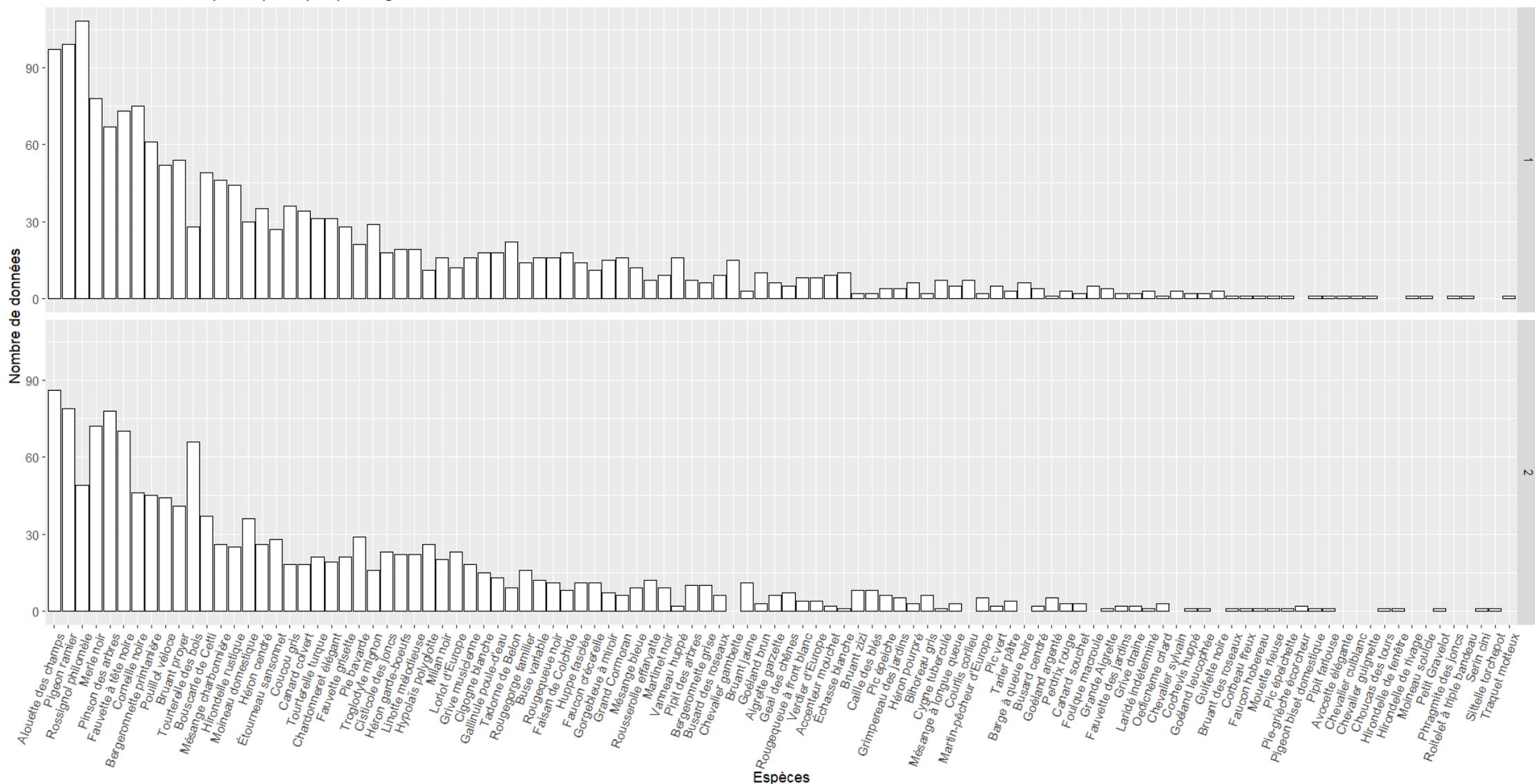


Figure 7 : Nombre de données par espèce et par passage

## Conclusion

En 2024, le protocole de suivi des oiseaux communs c'est poursuivi sur le territoire du Marais poitevin dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel (OPN). Ce suivi à long terme permet de monitorer l'évolution des populations d'oiseaux communs du Marais poitevin et permet également d'alimenter des analyses à l'échelle nationale.

Les 19 carrés suivis en 2024 ont permis l'acquisition de plus de 3000 données représentant 107 espèces allant des plus communes comme l'Alouette des champs au plus rares comme le Bruant des roseaux. Le suivi de 2024 va intégrer la base de données STOC du Marais poitevin, alimentée depuis 2010. Ces données permettront de calculer les tendances de ces oiseaux communs sur le long terme comme il a été le cas en 2023 lors de l'analyse de 13 ans de données.

Ces analyses sur le long terme sont essentielles pour suivre avec précision l'évolution de ces cortèges d'oiseaux, il est donc primordial de poursuivre ce suivi dans les années à venir.

# Annexe 1 : Nombre de données par espèce

Nombre de données par espèce

